

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 28 novembre 2023

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : MM. Emmanuel CHERMETTE et Mathieu POTHERAT.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Quorum : 8

Ordre du Jour :

- Déclarations d'intention d'aliéner
- Subvention DETR / DSIL / Fonds Verts pour le projet de désimperméabilisation de la cour de l'école
- Subvention au titre des produits des amendes de police
- Modification simplifiée du PLU : notice de présentation
- Mission – Congrès des Maires des 21 et 22 novembre 2023
- Garantie d'emprunt à l'OPAC du Rhône pour le financement de 11 logements sociaux situés route du Beaujolais à Lancié
- Convention de gestion en flux avec les bailleurs sociaux
- Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- Rétrocession des espaces communs du Lotissement « Le Clos des Pasquiers »
- RIFSEEP : Modification d'attribution
- Taux horaire des heures d'études surveillées
- Périodicité de la collecte des ordures ménagères
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 septembre 2023 est arrêté à l'unanimité.

■ Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente route du Beaujolais et route de Corcelles.

■ Subvention DETR / DSIL / Fonds Verts pour le projet de désimperméabilisation de la cour de l'école

Afin de financer le projet de désimperméabilisation des cours d'école dans les meilleures conditions, le Conseil municipal décide de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL), exercice 2024

■ **Subvention au titre du produit des amendes de police**

Une subvention de 56 754 € a été octroyée à la commune par le Conseil Départemental du Rhône dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police. Le Conseil Municipal accepte la subvention et s'engage à réaliser les travaux qui ont fait l'objet de cette demande.

■ **Modification simplifiée du PLU : notice de présentation**

Suite à la demande de mise en œuvre d'une procédure de modification simplifiée auprès de la Communauté de Communes Saône Beaujolais, Monsieur le maire a donné lecture de la notice de présentation de ces modifications.

■ **Garantie d'emprunt à l'OPAC du Rhône pour le financement de 11 logements sociaux situés route du Beaujolais à Lancié**

Dans le cadre du programme de construction de 11 logements sociaux situés route du Beaujolais, l'OPAC du Rhône sollicite une garantie d'emprunt à hauteur de 25 % (en complément de la garantie de la communauté de communes à hauteur de 25 % et celle du Département du Rhône à hauteur de 50 %) nécessaire à la réalisation de l'opération dont le montant prévisionnel s'élève à 744 818 €. Le conseil municipal décide d'accorder à l'OPAC du Rhône cette garantie d'emprunt à hauteur de 25 % du montant exposé ci-dessus soit 186 204.50 €.

■ **Convention de gestion en flux avec les bailleurs sociaux**

Monsieur le maire rappelle la loi ELAN du 23 novembre 2018 portant sur la généralisation de la gestion en flux des réservations de logements sociaux. Cette réforme vise à améliorer le fonctionnement du système d'attributions.

Sur le territoire de la CCSB, il a été décidé d'établir une convention tripartite entre chaque bailleur (OPAC, ALLIADE et SEMCODA), les communes disposant d'un parc locatif social et la CCSB.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal valide le principe de convention tripartite de gestion en flux des réservations et son contenu.

■ **Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**

Suite à la parution du décret du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents, notamment de catégorie C, le Conseil Municipal décide de solliciter l'avis du CST du Centre de Gestion du Rhône afin de permettre l'application de cette prime aux agents pouvant en bénéficier.

■ **Rétrocession des espaces communs du lotissement « Le Clos des Pasquiers »**

La société THEMIS AMENAGEUR, propriétaire du lotissement dénommé " Le Clos des Pasquiers " situé rue de l'Egalité souhaite céder la voirie et les espaces communs à la commune pour l'euro symbolique, Le Conseil Municipal accepte d'acquérir ces espaces en vue de leur classement dans le domaine public.

■ **RIFSEEP : Modification des critères d'attribution**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les propositions de modifications des critères d'attribution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). Ces modifications portent notamment sur les plafonds des primes et sur les modalités de maintien de ces dernières lors d'arrêt maladie. Le conseil municipal décide de solliciter l'avis du CST du Centre de Gestion du Rhône afin de permettre la mise en place de ces modifications.

■ Taux horaire des heures d'études surveillées

Le Conseil Municipal décide de revaloriser les taux horaires des heures d'études surveillées effectuées en dehors de leur service normal par les professeurs des écoles, dans la limite de ceux fixés par la circulaire préfectorale.

■ Périodicité de la collecte des ordures ménagères

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du service déchets de la CCSB sollicitant l'avis de la commune afin de participer à un test consistant à organiser le ramassage des ordures ménagères tous les quinze jours. Après échanges, le Conseil Municipal accepte le principe de tester ces nouvelles fréquences de ramassage.

■ Accord de principe pour la vente de terrains

Il avait été décidé lors de la séance du 14 novembre 2022 d'acquérir par voie de préemption un lot de 4 parcelles de terrains. Suite à cette acquisition, le Conseil Municipal décide de remettre en vente 3 de ces parcelles pour une surface totale de 5 178 m² au prix de 2 600€.

■ Désignation d'un adjoint pour la signature d'une déclaration préalable

Monsieur le Maire indique qu'il souhaite déposer, en son nom personnel, une déclaration préalable. Le Conseil Municipal donne délégation à Monsieur Christophe WAÏT, adjoint, pour la signature et le traitement de cette future demande d'autorisation d'urbanisme.

■ Compte-rendu des commissions :

Commission « Vie scolaire / Fleurissement »

- Un agent est actuellement suspendu. Une enquête administrative est en cours.
- Compte tenu de la faible utilisation du bac à sable de l'école maternelle, le Conseil Municipal propose de remplacer le bac par un petit jardin ludique pour les enfants
- Des remerciements ont été adressés à l'ensemble des élus pour leur participation et leur investissement lors du repas des aînés
- La distribution des colis de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus aura lieu le samedi 16 décembre 2023
- Une proposition d'organisation d'un ciné plein air a été faite pour le 20 juillet 2024

Commission « Voirie »

- L'inauguration du site de compostage partagé aura lieu le samedi 2 décembre 2023
- Une réflexion est engagée pour l'aménagement d'un parking au lotissement « Les Terres Dessus » créant ainsi 9 places de stationnement supplémentaires.

Commission « Bâtiments »

- Les vérifications des aires de jeux ont été effectuées. La structure située place des Pasquiers présente quelques signes de vétusté. Des devis seront établis prochainement afin de chiffrer le remplacement éventuel de l'ensemble de la structure, en s'orientant vers un matériau en composite.
- Dans le cadre du projet de rénovation énergétique du groupe scolaire, l'analyse des offres est en cours pour la partie maîtrise d'œuvre
- Il est décidé d'engager une étude structure de l'école maternelle
- L'installation de la pergola bioclimatique à l'Escapade est prévue lors de la dernière semaine de janvier
- Des luminaires ont été changés à l'Eglise

Le bulletin municipal est en cours de finalisation et sera distribué début janvier. Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 19 janvier 2024.

Le nettoyage de printemps est programmé le samedi 30 mars 2024.

Une réunion de quartier sera organisée le 26 mars 2024 et portera notamment sur l'électricité verte intitulée « BôWatts » proposée par CCSB et sur la gestion des déchets.

Le passage des ordures ménagères sera avancé aux samedis précédant Noël et le jour de l'An.

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 462 € au Sou des Ecoles pour l'intervenant musical à l'école.

L'enquête publique relative au recensement des chemins ruraux sera organisée du mardi 9 janvier 2024 au 23 février 2024.

PV arrêté le 18 décembre 2023,

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

